

timents religieux de la nation, le devoir des sujets serait, non plus d'obéir, mais de résister jusqu'à la mort à ces lois sacrilèges, à l'exemple des jeunes hommes de Babylone, du vieillard Eléazar, des sept Frères Machabées, de saint Pierre et des autres apôtres, enfin des martyrs de tous les siècles, se rappelant que la soumission à Dieu et à ses ordres souverains est le premier et le plus sacré de tous les devoirs. "Obedire oportet Deo, magisquam, dominibus." (Act. des Ap., v, 29).

— AU CIMETIERE —

(Suite et fin).

Paul. C'est une tâche difficile à remplir que de vouloir exprimer ce qu'endurent les âmes du purgatoire, puisque tous les docteurs de l'Eglise s'accordent à dire que l'imagination la plus féconde ne peut se figurer rien de semblable. Tout ce que les saints martyrs ont enduré, les rones, les peignes de fer, les chevalots, les feux les plus ardents de ce monde, n'en approchent nullement.

Antoin. Pour nous donner une idée plus exacte des peines du purgatoire, voudrais tu, mon cher Paul, entrer dans quelques détails, et nous dire, par exemple, comment on peut diviser les peines que les âmes endurent en purgatoire !

Paul. On peut considérer sous quatre points de vue les peines que les âmes endurent dans le purgatoire :

- 1o La privation de Dieu,
- 2o La vue des fautes dont elles sont coupables,
- 3o La peine du feu qui les dévore,
- 4o L'oubli dans lequel les laissent très souvent ceux même qui se disaient leurs meilleurs amis sur la terre.

Antoin. Est-ce que la privation de la vue de Dieu tourmente beaucoup les âmes du purgatoire ?

Paul. Enseveli dans notre misérable corps, et ne voyant le plus souvent, que par les sens, l'âme ne comprend pas ici bas ce que Dieu lui est ni ce qu'elle est à Dieu ; c'est pourquoi le désir de voir cette infinie majesté la frappe peu. Les hommes les plus vertueux ont besoin d'exciter toute la vivacité de leur foi pour sentir cette privation ; pour les impies, elle n'est qu'un jeu ! Mais